



# Séance d'information

**Baccalauréats universitaires en sciences  
politiques, sociologie, géographie et  
environnement, histoire-économie-société**

**Deuxième partie**

# Publics concernés

## Etudiants-es commençant leur deuxième partie

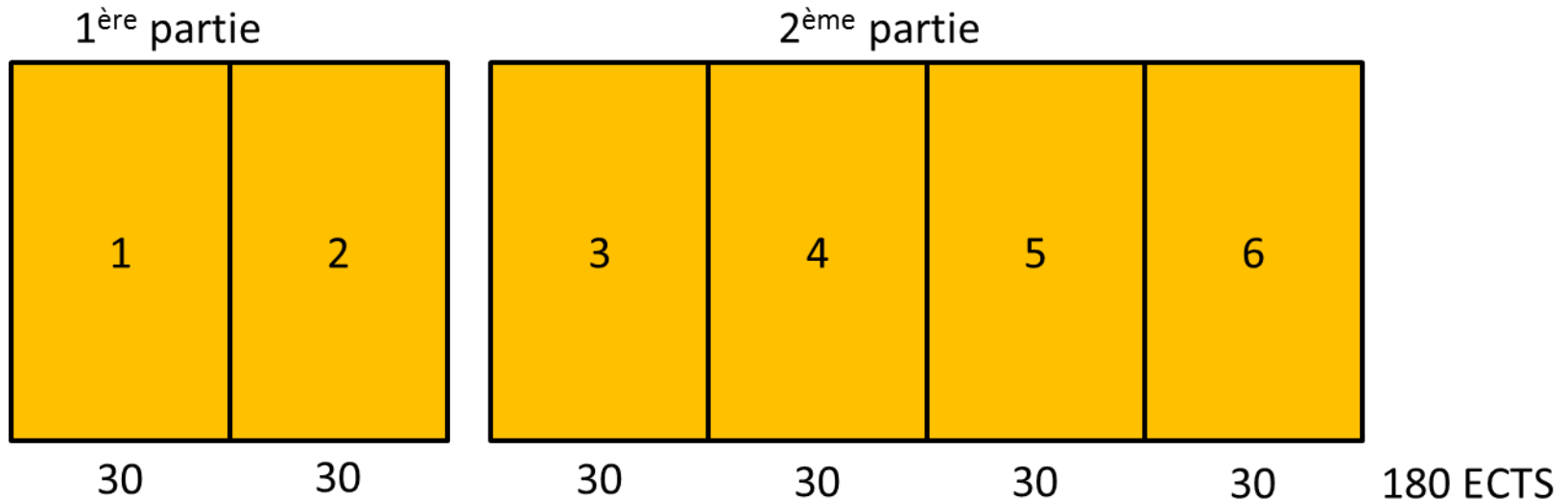
- Etudiants-es ayant débuté leur bachelor en 2022 et terminé leur première partie
- Pour les étudiants-es dont la première partie n'est pas terminée, la priorité du planning 2023-2024 doit porter sur les enseignements de 1ère partie non encore acquis.

# Sujets abordés

- Structure et calendrier des Bachelors
- Deuxième partie
- Orientations
- Inscriptions aux enseignements et aux examens
- Conditions de réussite
- Mobilité

# Structure et calendrier

- Première partie (60 crédits) = 1ère année du Baccalauréat
- Deuxième partie (120 crédits) = 2e et 3e années du Baccalauréat
- Durée régulière du Baccalauréat : 3 ans



# Structure et calendrier (suite)

- Durée maximale autorisée par le Règlement d'études : **5 ans**

1<sup>ère</sup> partie

1	2	3	4
---	---	---	---

2<sup>ème</sup> partie

5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	----

# Enseignements 2023-2024

- [Programme des cours](#)
- Les cours débutent cette semaine: il est important d'y aller tout de suite, car les enseignants vous informeront sur le contenu du cours, son organisation, son horaire notamment par rapport au tutorat et vous indiqueront comment vous répartir dans les groupes de séminaires.
- Vous devez fixer votre choix avant le **16 octobre 2023**



# Plans d'étude de deuxième partie

Enseignements  
obligatoires  
(42/48 crédits)

*Enseignements disciplinaires*  
*Enseignements de méthodes*  
*(qualitatives-quantitatives)*  
*PdR + séminaire d'encadrement*

Enseign. à  
choix

Enseign. à  
choix

*Enseignements thématiques*  
*Enseignements d'approfondissement*  
*Séminaires*

Enseignements à  
options en Faculté  
(24 crédits)

*Rubrique dans laquelle prend place*  
*l'orientation*

Options libres  
(12 crédits)

*Enseignements à choix dans*  
*n'importe quel Bachelor de l'UNIGE*

# Format pédagogique

## 1<sup>ère</sup> partie

cours 4h, 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

## 2<sup>ème</sup> partie

enseignement 2h + "tutorat", 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS



# Format pédagogique

Les enseignements de deuxième partie valant 6 crédits comportent 2 heures de cours en présentiel et du travail d'approfondissement encadré dans des tutorats. Les tutorats prennent des formes différentes en fonction de l'enseignement (travail personnel, atelier de lecture, travaux pratiques, contrôles continus, etc.). Les tutorats ayant lieu à échéance régulière en salle sont signalés par un deuxième créneau horaire. Les modalités des tutorats seront présentées par les enseignants lors de la première séance de chaque cours.

# Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail

**Le crédit n'est donc pas une note.**

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00

soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits = 150 à 180 h

# Orientations

- "Mineure" ou seconde spécialisation disciplinaire
- 33 ECTS (dont 9 de 1<sup>e</sup> partie)
- Importance du cours (et du séminaire) de la discipline en 1<sup>e</sup> partie
- Il n'y a pas d'obligation de suivre une orientation ➡ enseignements à option en Faculté (24 ECTS)

# Orientations (2)

Bachelor	Orientations				
<b>Sociologie</b>		Géographie et environnement	Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
<b>Géographie et environnement</b>	Sociologie		Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
<b>Sciences politiques</b>	Sociologie	Géographie et environnement		Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
<b>Histoire-économie-société</b>	Sociologie	Géographie et environnement	Sciences politiques		

# Orientations (3)

- Possibilité de "monter" l'orientation à 63 crédits
- Accès "consécutif" à une Maîtrise universitaire de la discipline

# Options libres

- Critères de choix:
  - votre intérêt personnel
  - maîtrise ultérieure non-consécutive
  - projets professionnels
- Pas de cours de niveau Master
- Projet mobilité: peut s'inscrire dans cette rubrique

# (Cours prérequis ou conseillés)

- Ils indiquent pour chaque plan d'études les cours à suivre en priorité, pour respecter certaines séquences dans vos inscriptions.
- Le prérequis a un **caractère obligatoire**: si les crédits du cours prérequis ne sont pas acquis, l'inscription au cours (qui exige le prérequis) est impossible.

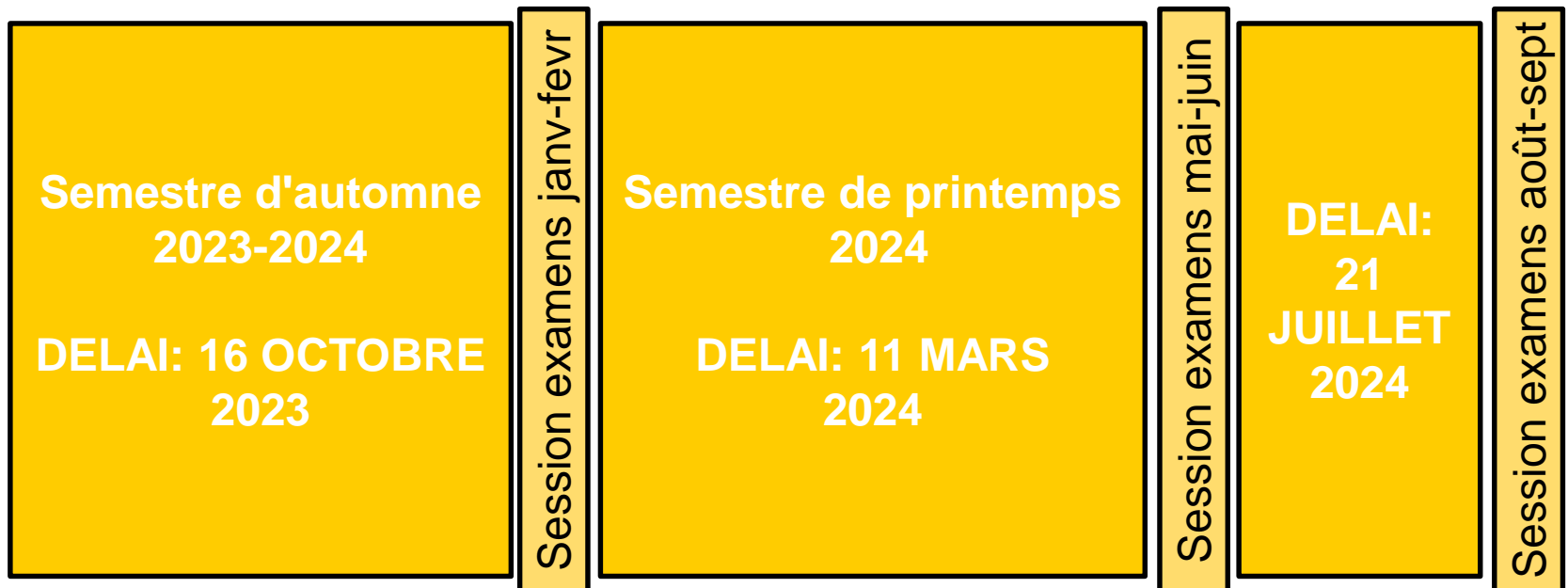


# Inscriptions aux enseignements et aux examens

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse étudiante
- ...@etu.unige.ch avec votre login.
- Canal d'information officiel
- Inscriptions: accès par <https://portail.unige.ch>
- Vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL sur votre portail

# Inscription aux enseignements et aux examens (2)

- Inscriptions aux enseignements en ligne (IEL)
- [Portail](#)
- [Délais d'inscription](#)



# Inscriptions aux enseignements et aux examens (3)

- Inscrivez-vous en ligne à l'ensemble des cours que vous suivez: y compris séminaires, ateliers, enseignements co-requis, enseignements hors Faculté
- L'inscription sur Moodle N'EST PAS suffisante et ne fait pas office d'inscription officielle
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives
- Imprimez votre inscription afin de la contrôler, et conservez-la comme preuve pour le jour de l'examen

# Inscriptions aux enseignements et aux examens (4)

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les relevés de notes doivent être conservés précieusement : vous êtes seuls à détenir les originaux
- Notes obtenues= crédits acquis.
- Les examens pour lesquels vous avez obtenus au moins 4.00 sont définitivement acquis.

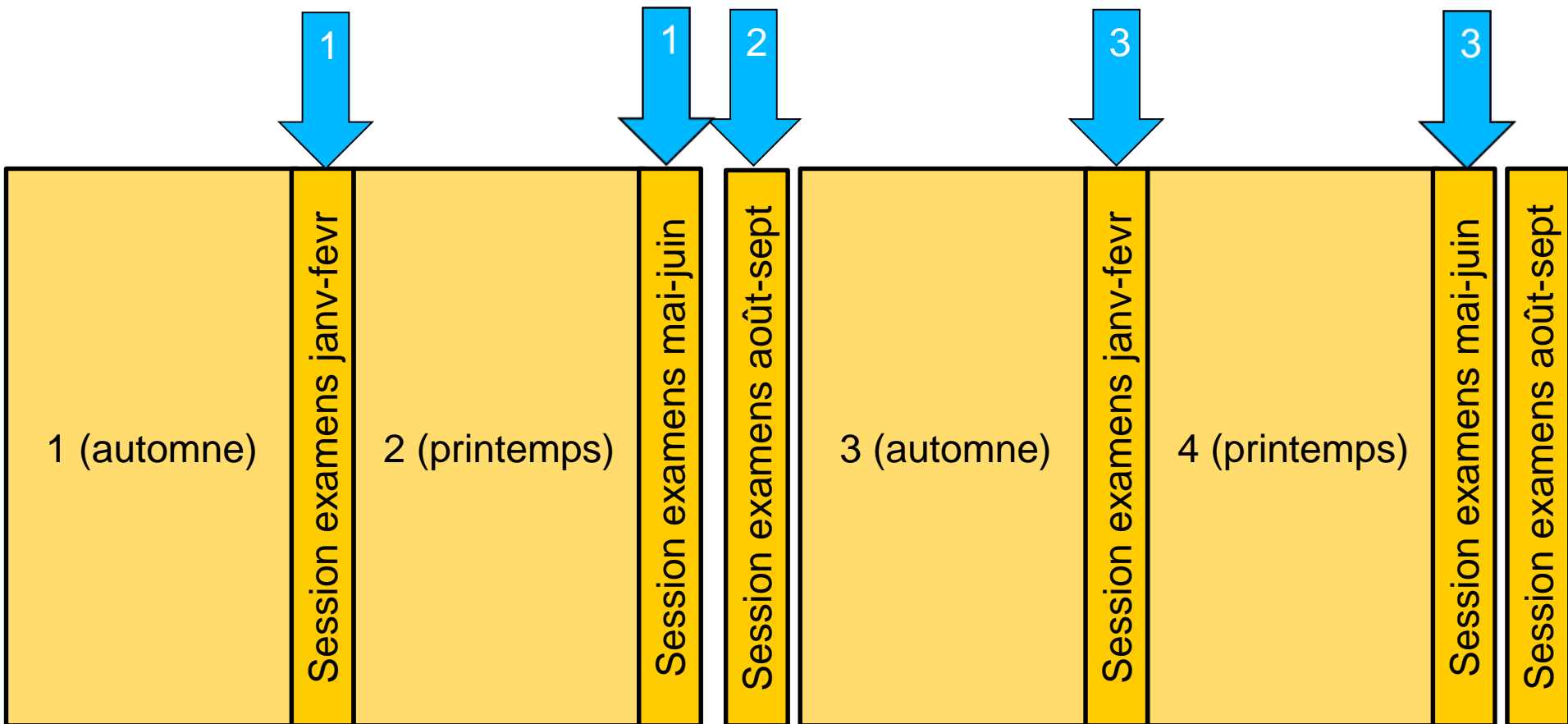
# Inscription aux examens et tentatives

- Pour chaque examen:

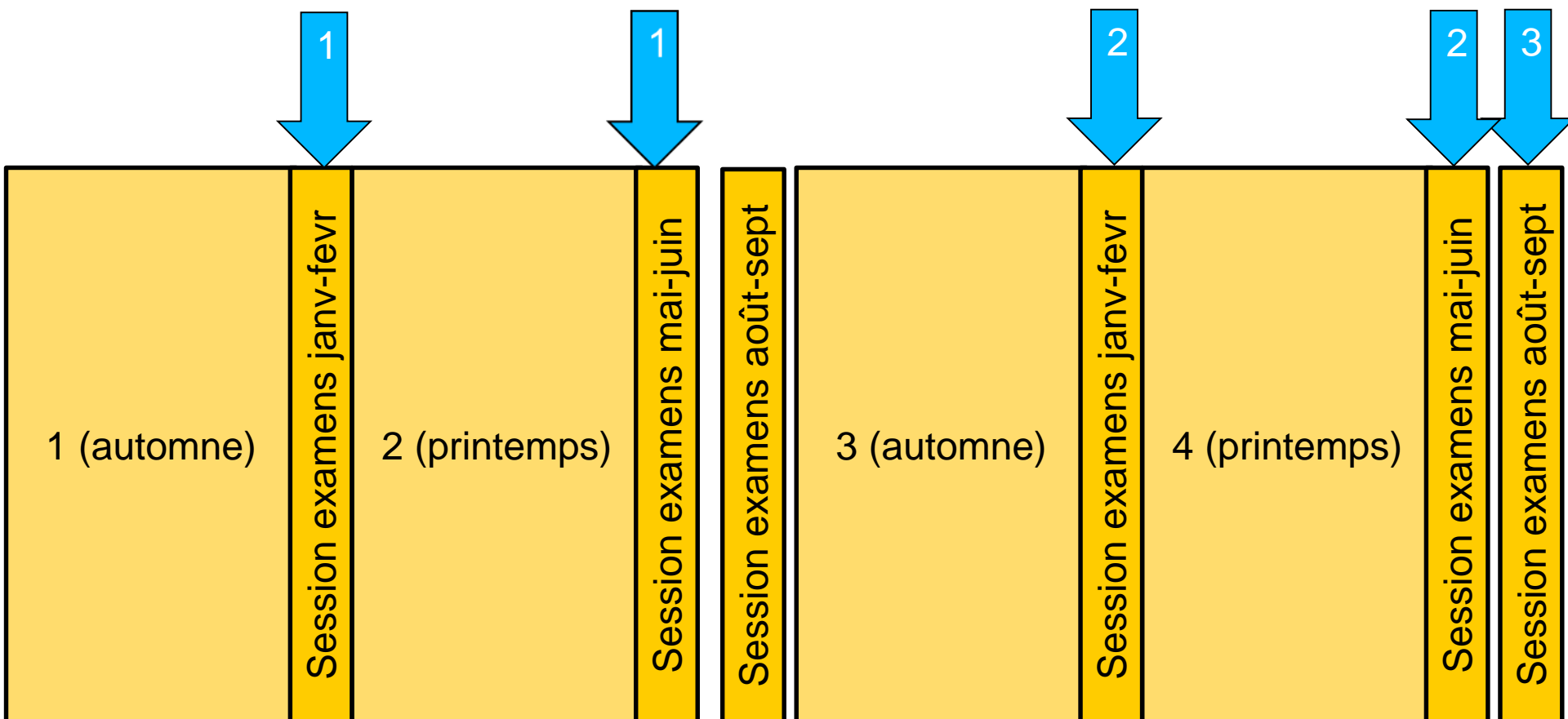
**3 TENTATIVES  
SUR DEUX ANNÉES ACADÉMIQUES CONSECUTIVES**

- Toute inscription est DEFINITIVE: on ne peut pas renoncer à un enseignement (art. 14 al. 3 Rglt BA SdS)
- Il est impératif de s'inscrire: il ne faut pas oublier de s'inscrire (art. 14 al. 3 Rglt BA SdS)

# Tentatives



# Tentatives





# Horaires des examens

Les horaires des examens seront publiés environ 3 semaines avant le début des examens sur votre portail étudiant.

# Conditions de réussite

## Dispositions particulières aux enseignements de la deuxième partie

- Obtenir au minimum **90 crédits** au plus tard après 8 semestres d'études
- Obtenir les **180 crédits** du Bachelor au plus tard après 10 semestres d'étude
- **Réussir l'examen de chaque enseignement après trois tentatives**

# Validation/ Conservation de notes

- 12 crédits à disposition pour conserver/valider des notes entre 3.00 et 3.75 (art. 19 Rgl't BA SdS)
- Toute note validée est définitivement acquise
- Respectez les délais pour la validation

Mme M.

No d'immatriculation : ..... Nom : .....  
Téléphone : ..... Prénom : .....  
Adresse e-mail : .....@etu.unige.ch ..... Rue et No. : .....  
N° postal et localité .....

## **DEMANDE DE CONSERVATION DE NOTE**

(selon le Règlement en vigueur de l'étudiant)

Formation briguée : .....  
Intitulé exact de l'enseignement : .....  
N° de l'enseignement : ..... Nombre de crédits : .....  
Dernière note obtenue : ..... Session : Automne 20... Printemps 20... Été 20...

Date de la demande : ..... Signature de l'étudiant : .....  
☆☆

Validation : accordée :  refusée :  reportée :

Date : ..... Signature : Accord de la Faculté : .....  
.....

☆☆

### Communications de la Faculté :

**Les crédits seront comptabilisés sur le relevé de notation de la prochaine session.**

.....  
.....

☆☆

Dans le cas d'une note inférieure à 4 mais supérieure ou égale à 3, le candidat peut décider de conserver sa note et d'acquiescer les crédits correspondants, à condition que, à la suite de cette décision, le nombre de crédits obtenus de cette manière ne dépasse pas pour le Baccalauréat Universitaire 18 crédits et pour la Maîtrise Universitaire 9/12. La note et les crédits sont alors définitivement acquis et l'examen ne peut pas être présenté à nouveau.

Dg/FFmer 2014

# Relevés de notes

Consultables sur votre portail unige au terme de chaque session d'examen (février, juin et sept).

Un document original (papier) vous est adressé par courrier postal lors de la réussite de la 1<sup>e</sup> partie du BA et de la 2<sup>e</sup> partie du BA.

**A conserver absolument.**

Toute copie officielle de ces documents peut être demandée au Secrétariat des étudiants SdS (3<sup>e</sup> étage d'Uni-Mail, bureau 3279).

# Projet de recherche (PdR)

- 2 tentatives, pas de conservation de note possible
- PdR après avoir acquis 90 crédits
- Pas d'inscription en ligne, la note obtenue sera enregistrée dans le relevé de notes immédiatement suivant la communication du résultat.
- PdR peut être « présenté » aux 3 sessions, la session d'août-septembre peut être la première tentative
- Séminaire d'accompagnement au PdR

# Projet de mobilité

- Possible de le réaliser pendant la 3ème année du BA, pendant 1 ou 2 semestres.
- [Projet à mettre en place](#) pendant ce semestre d'automne 2023-2024
  - choix des universités d'accueil,
  - [séances d'information](#)
  - s'annoncer au Service des Affaires Internationales
  - préparer un dossier pour [fin novembre 2023](#).
- Les étudiants en mobilité restent soumis au règlement d'études de leur BA SdS



# Situations particulières

## INTERRUPTION DES ETUDES (situations particulières)

Si des motifs particuliers vous amènent à interrompre vos études, vous devez vous exmatriculer, pour éviter la comptabilisation des semestres

En cas de situation familiale, financière, professionnelle ou personnelle particulière, consultez votre conseiller-ère académique qui analysera votre situation académique.

# Fraude et plagiat

- La Faculté met en garde les étudiant-e-s contre tout type de **fraude ou tentative de fraude** (dans le cadre des examens, de la rédaction de travaux académiques, etc.)
- La Faculté rappelle à ses étudiant-e-s que **le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave** et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Statut de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, **un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire**. Lisez-le attentivement.
- [Directive sur le plagiat](#)

# Fraude et plagiat (2)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des guillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utilisé pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. Il s'agit aussi d'une tentative de plagiat qui sera sanctionnée comme tel

# Communications

Changement (inversion) de semestre prévu pour les cours de méthodes quantitatives et méthodes qualitatives à partir de la rentrée académique 2024

# Communications : BASPO

## Séminaires d'Approfondissement en Science Politique

Semestre d'automne 2023

- Visions de la ville, visions du pouvoir (Sébastien Lambelet – Ma 10-12)
- Stratégie des partis politiques (Quentin Borgeat – Ma 12-14)
- Psychologie politique et expérimentation (Adrien Petitpas – Ve 10-12)

**Inscription sur Moodle du mercredi 20 septembre à 20h00 au vendredi 22 septembre à 12h00:**

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=11653>

ou :



Les séminaires débutent dès la semaine du 25 septembre.

# Communications : BAGEO

T206007 **Cartographie critique** ne sera pas donnée en 2024-2025. Les étudiant-es qui veulent suivre ce cours pourront le suivre en automne 2023.

T206002 **Mobilités et inégalités : approches critiques de la mondialisation** n'est pas donné en 2023-2024. Les étudiant-es qui n'ont pas acquis les crédits de ce cours doivent prendre un autre cours du même groupe pour le remplacer.

# Autres informations

- [Accès aux catalogues des bibliothèques et aux revues en ligne](#)
- [Moodle](#)
- [Ateliers de soutien à l'apprentissage](#)
- [Activités sportives](#)
- [Activités culturelles](#)



# Aide à la réussite

## Ateliers «réussir ses études»



Inscriptions via Moodle  
Code cours REUSSIRETUDES  
Nombre de places limité!!!

# Aide à la réussite



Une rentrée  
accompagnée,  
du soutien  
toute l'année!

N'hésite pas à t'inscrire comme filleul-e  
pour l'année 23-24!!!



# Informations et contacts

- ☞ Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: <http://www.unige.ch/sciences-societe> et votre messagerie électronique de l'Université.

Conseil académique:

- **Gaetan Clavien** (Sciences politiques, Histoire-économie-société)

Bureau 5205 - Tel: 022 379 80 05

- **Yali Chen** (Géographie et environnement, Sociologie)

Bureau 5203 – Tel: 022 379 89 66